

Décision

Générale

colonial

Décision n° 27-213-1914 Mesure diverses

n° 27-213-1914

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 juillet 1914

Numéro JO
n° 213 du 31/07/1914

Date du numéro
31 juillet 1914

TEXTE INTÉGRAL

Et pour compter du ler dudit, la solde du gardien du cimetière Mohamedallv est portee de 20 à 25 fr. par mois.